L'ABEILLE.

PAR BULLITT, RULLEN & MAGNE.
No. 82 RUE CHARTRES.

NOUVELLE ORLEANS:
JEUDI MATIN, 7 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY. CLAY,
DE KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

EDUCATION PUBLIQUE.

Nous avons sous les yeux le rapport annuel du secrétaire d'Etat sur l'éducation publique. Ce document qui de tous les temps mérite d'attirer l'attention de tous les pères de famille et de ceux qui savent que cette branche importante de la civilisation a des rapports intimes avec la bonne ou mauvaise administration d'un pays, ce document, disons nous, capturé encore plus d'importance dans ce moment par le fait qu'il a mené d'un fonctionnaire nouveau qui, à des talents peu ordinaires dans la carrière du barreau, joint du des connaissances profondes en littérature et dont l'opinion doit par conséquent être d'un grand poids.

Nous, qui avons toujours suivi avec une attention toute particulière les progrès plus ou moins lents, plus ou moins prononcés de l'éducation; qui n'avons jamais cessé de recommander dans nos colonnes, à la sagesse de notre législature et à la sollicitude de l'exécutif cette source importante de la prospérité publique et individuelle, nous ne pouvions laisser passer inaperçu un rapport présenté au sénat et à la chambre des représentans, par le fonctionnaire le plus à même de fournir à ce sujet des renseignemens complets et exacts.

Ce n'est même que dans ce rapport que la législature et le public pouvent puiser quelques renseignemens sur le nombre des collèges, académies et écoles stipendiées par l'Etat, sur les divers systèmes qui ont été adoptés, sur le nombre des enfans qui profitent des avantages de l'éducation publique et sur les vices, défauts ou abus qu'il serait nécessaire de corriger.

Malheureusement, et nous le disons avec un profond regret, le rapport du secrétaire d'Etat est cette année, comme il l'est presque tous les ans, d'une stérilité déplorable et effrayante. Si comme nous ne saurions en douter, cet officier porte effectivement à l'éducation du peuple, l'intérêt qu'il professe d'y porter dans son rapport à la législature, il doit souffrir excellement de l'espèce d'abandon et de négligence coupable de la part des divers chefs des collèges et des écoles, et il prendre de suite les mesures les plus énergiques pour remédier à ces maux qui semblent aller toujours en croissant et dont le remède ne se trouve que dans une juste et inflexible sévérité envers ces infidèles dépositaires de l'avenir du pays.

On a quelque peine à croire que dans le nombre infini de collèges, d'écoles, d'académies dont les paroisses de cet état sont parsemées, il n'y en ait que sept qui aient transmis au secrétaire d'Etat les rapports de situation que la loi leur fait un devoir d'envoyer tous les ans. Il résulte de cette négligence inexcusable, de cette coupable omission que le chef de l'état lui-même ne possède, ni communique aucune lumière sur ce sujet intéressant et que la législature, à qui on ne cesse de demander des allocations de fonds pour cet objet, n'a aucune idée de l'emploi qui est fait des deniers publics. Il est résulte encore que les pères de famille restent dans l'ignorance ou dans le doute sur les moyens et les ressources que présentent les diverses parties de l'état sous le rapport de l'éducation publique et que l'étranger conçoit une forte mauvaise opinion du système adopté dans la Louisiane.

Dans un article subséquent nous extrairons le reste de ce rapport du secrétaire d'Etat. Ce sujet nous intéresse vivement et nous voudrions pouvoir contribuer à améliorer et à perfectionner, autant que possible, cette branche intéressante de notre administration locale.

AFFAIRES DE LA VILLE.

Faits explicatifs du projet d'échange de $1,400,000 de Bons de l'Etat, portant 5 pour cent d'intérêt, contre un montant égal de Bons de la ville portant 6 pour cent d'intérêt.

Avant la division de la ville en municipalités les Bons de la ville 6 pour cent, étaient vendus au Nord, de $105.=a $113.= Les Bons cinq pour cent étaient vendus de $90 à 95 et étaient pris au pair par Mr. John Mintum pour le payage des rues.

Depuis la division on n'a émis aucun Bon cinq pour cent. La première ni la troisième municipalités n'ont pu vendre leurs Bons; ceux de la seconde, portant 6 pour cent d'intérêt, ont été vendus généralement à $80, et $85 avec l'endossement de la Banque de Cité. L'offre la plus élevée qu'on fasse maintenant pour ces Bons, à New-York, endossés par la Banque de Cité, est de $80 pour $100.

Si un papier cinq pour cent, remboursable dans 30 ans, se fait au pair; du papier six pour cent payable à la même époque vaudrait $115

Puisque notre six pour cent ne vaut que $80

$ 35

La différence est de 31 pour cent contre le crédit de la ville depuis la division.

Emprunter $1,400,000 à 6 pour cent nécessiterait $1,750,000 de Bons. Perte en 25 ans $350,000.

36 par an pour usur de $80. c'est 7 1/8 pour cent d'intérêt perte d'intérêt $35,000 par an; en 25 ans, $875,000.

Cette perte annuelle de $35,000 devrait être composée, et au taux d'intérêt que vaut l'argent pour nos concitoyens, de la poche desquels il est pris, soit 8 pr cent. ferait dans une moyenne de 12 années et six mois une somme égale au capital, et sans être composée c'est à dire sans calculer les intérêts des intérêts, $875,000.

Montant total épargné en 25 ans en empruntant $1,400,000, sur des bons cinq pour cent au pair, au lieu de vendre des bons six pour cent à $80 pour $100, $2,100,000.

Au moyen de l'arrangement proposé, cette immense somme sera épargnée pour la ville et l'Etat dans la proportion suivante:

L'Etat recevra $14,000 par an, résultant de la différence d'intérêt; pendant 25 ans,	$350,000 "
Cet argent vaut pour le peuple de l'Etat 8 pour cent par an, à l'expiration de la période, il aura été employé par lui, dans une moyenne de douze ans et six mois. Le simple intérêt là dessus sera	$350,000 "
Profit pour l'Etat,	$700,000 "

La ville gagnera la différence entière cette somme et $2,100,000, soit $1,400,000, montant égal à la dette totale

Les sommes qu'il faudra verser annuellement pour liquider la dette en 25 ans, ont été établies comme suit:

Pour la Première Municipalité,	$ 21,000
Pour la Seconde do,	17,000
Pour la Troisième do,	10,500

Le revenu affecté à cet objet, est celui provenant du wharfage ou droits de port sur les bâtiments de toute nature par chaque municipalité.

Ce revenu sera cette année à peu près comme suit:

Celui de la Première Municipalité,	$ 45,000
" " Seconde "	55,000
" " Troisième "	42,000
Total:	$ 142,000

Le revenu total de la ville sera cette année à peu près comme suit:

Celui de la Première Municipalité,	$ 300,000
" " Seconde "	260,000
" " Troisième "	85,000
Total:	$ 645,000

On peut se former une idée des ressources croissantes de notre ville en se rappelant ce fait, que le revenu de la ville n'était en 1832 que de $286,000; le montant total du wharfage (ou taxe des quais) était alors de $42,000.

Dans dix ans le revenu annuel des trois Municipalités, si les mêmes taux de taxes sont maintenus, excédera probablement les $1,000,000 de beau qu'on propose d'emprunter à l'Etat, et à l'échéance des bons, les revenus annuels de la Nouvelle Orléans excéderont $5,000,000.

Dans cet exposé de faits et d'opinions reposant sur les faits autant que sur l'expérience du passé je me suis borné à ceux ayant trait directement (et seulement sous le point de vue fiscal) à l'importante question qui se trouve maintenant devant la Législature. L'immense influence que cette question doit avoir sur la prospérité de notre cité en général et sur les intérêts agricoles de l'Etat, sont trop bien compris pour nécessiter une explication de ma part. BIENVILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'arrivée du *steamer Liverpool*, venu à New-York de Liverpool en 18 jours malgré le mauvais temps, à peu près constant qu'il a eu pendant sa traversée, nous donne des nouvelles plus récentes de 10 jours que celles que nous avions par le *Great Western*. Les dates de Liverpool vont jusqu'au 6 février.

Le *Royal William* est arrivé en 17 jours.

Le paquebot *Montreal* avait eu une traversée de 23 jours.

En France le ministère a repris ses fonctions et la chambre des députés a été dissoute. C'est un appel à la nation parfaitement constitutionnel, mais dont on peut mettre en doute l'opportunité.

Le 5 février la reine a ouvert [illegible] le parlement, voici le discours prononcé:

Milords et Messieurs,

Je me réjouis de me [illegible] vous. Je désire surtout avoir [illegible] votre assistance dans un moment [illegible] une grande importance appelée [illegible] ties.

Je continue [illegible] tous les pouvoirs étrangers [illegible] leur effort de maintenir avec [illegible] plus amicales.

[illegible] l'empereur d'Autriche un traité de [illegible] donnera plus d'extension et [illegible] stables entre mes sujets et ceux [illegible]

[illegible] conclu un traité de la même nature avec [illegible] ayant pour but de placer les relations commerciales de mes peuples sur un meilleur pied dans l'empire Turc. Des copies de ces traités vous seront soumises.

" Concurremment avec la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie, j'ai été engagé dans des négociations ayant pour but de terminer les différends existants entre la Hollande et la Belgique. Un traité de paix définitif basé sur l'ancienne arrangement, qui est déjà accepté par les deux parties, est en conséquence été proposé à la Hollande et à la Belgique.

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement Hollandais a déjà signifié à la conférence son non accepteinens de traité, et j'espère qu'une pareille détermination du gouvernement Belge mettra un terme aux négociations causées par l'état d'incertitude et l'indécision de cette question.

" L'ensemble des cinq pouvoirs alliés, donne une sanction nécessaire pour la conservation de la paix.

" Je déplore la continuation de la guerre civile en Espagne et cet objet attire toute mon attention.

" Des différends survenus entre mon gouvernement et celui de Perse, ont amené la retraite de mon ministre à la Cour de Téhéran. J'aime cependant à espérer qu'un arrangement à l'amiable permettra le rétablissement des bons rapports entre la Perse, sur le pied le plus de bonne bienveillance avec la France, sur le pied le plus de bonne bienveillance avec la France, sur le pied le plus de bonne bienveillance avec la France